

École Saint-Grégoire-le-Grand



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 21 février 2024

Séance tenue à la salle polyvalente de l'école

Procès-verbal

Étaient présentes :

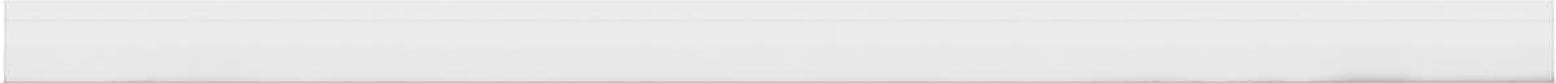
- 1- Mme Marie-Hélène Abran (enseignante)
- 2- Mme Émilie Blondin (représentante de parents)
- 3- Mme Julie Boucher (représentante de la communauté)
- 4- Mme Domitille Bouyer (représentante des parents)
- 5- Mme Claudine Chenel (enseignante)
- 6- Mme Vanessa Del Signore (représentante de parents)
- 7- Mme Marie-Claude Egglefield (parent substitut)
- 8- Mme Marie-Claude Guérin (psychoéducatrice)
- 9- Mme Ruth Jimenez-Cruz (représentante de parents)
- 10- Mme Laurie Perron (représentante de parents)
- 11- Mme Isabelle Poliquin (enseignante)
- 12- Mme Étel Rodriguez Valdivia (représentante de parents)
- 13- Mme Isabelle Tang (représentante de parents)
- 14- Mme Christine Tiann (représentante de parents)
- 15- Mme Guylaine Vallée (directrice)
- 16- Mme Kathleen Whitty (enseignante)

Étaient absentes :

- 1- Mme Anne-Marie Leduc (enseignante)
- 2- Mme Meriem Zadi (représentante du service de garde)

Invitée :

- 1- Mme Marie-Josée Roy (directrice adjointe)



1-Ouverture de la séance

La présidente, Mme Vanessa Del Signore, ouvre la séance à 18h50 après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2-Question du public

Il n'y a pas de public.

3-Adoption de l'ordre du jour

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, sur proposition de Mme Laurie Perron et appuyée par Mme Ruth Jimenez-Cruz, il est résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 21 février 2024 en y apportant les modifications suivantes :

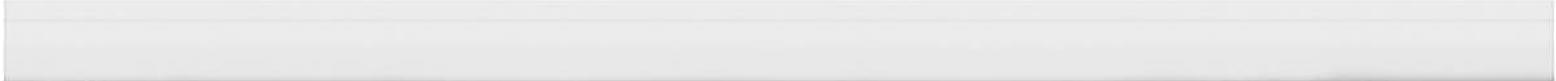
- Ajout du point 6 e : Suivi sur la détermination des critères de sélection de la direction d'école
- Ajout à la section «Affaires diverses» : Projet d'art mural et Proposition d'ateliers pour les parents

4- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023

Sur proposition de Mme Claudine Chenel et appuyée par Mme Christine Tiann, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2023.

5-Rapport de la représentante de la communauté

Mme Julie Boucher informe les membres que le Patro Villeray organisera un camp d'aide aux devoirs pendant la semaine de relâche. Elle ajoute également qu'un projet d'aide aux devoirs sera également possible les samedi et dimanche. Mme Vallée, la directrice, informera à son tour les enseignantes de l'école afin de cibler des élèves qui pourraient bénéficier de cette belle offre. En terminant, Mme Boucher mentionne que dès le 8 mars, des informations pour les inscriptions au camp d'été seront diffusées sur les réseaux sociaux.



6-Points d'information, d'approbation, d'adoption ou de consultation

a) Consultation sur la photo scolaire

La directrice a questionné les membres quant à leur degré de satisfaction pour les services rendus par la compagnie Enfant Clik avec laquelle elle fait affaire depuis maintenant 5 ans. Mme Vallée a rappelé aux membres qu'il y a 2 ans un sondage de satisfaction avait été fait auprès de tous les parents et que les commentaires recueillis avaient été majoritairement positifs. Les membres ont exprimé leur souhait de poursuivre avec cette compagnie pour l'an prochain.

b) Approbation des activités éducatives, culturelles et récréatives

Considérant que l'article 87 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école Saint-Grégoire-le-Grand le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;

Considérant que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la LIP;

En conséquence, sur proposition de Mme Isabelle Poliquin et appuyée par Mme Domitille Bouyer, il est résolu à l'unanimité;

D'approuver la programmation des activités proposées par la direction dont une copie est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

c) Information sur notre service de garde

Étant donné l'absence de la technicienne du service de garde, il a été décidé de remettre ce point à la prochaine séance.

d) Information sur la Loi du protecteur national de l'élève

Mme Marie-Josée Roy, directrice adjointe, présente aux membres du conseil la nouvelle Loi du protecteur national de l'élève. Elle précise que toute personne insatisfaite des services d'une école publique ou privée au Québec peut désormais se plaindre. C'est un nouveau recours pour les parents et les élèves. Elle précise quel genre de problème dont il



peut être question ainsi que les étapes à suivre. Sa présentation est accompagnée d'un document distribué aux parents.

e) Suivi : Consultation sur la détermination des critères de sélection d'une direction (doc.)

Préambule : À la séance du conseil du 15 novembre 2023, Mme Vallée, directrice, avait présenté le formulaire à utiliser pour effectuer la collecte de données en vue de la détermination des critères de sélection d'une direction. Elle avait aussi présenté la détermination des critères faite l'an dernier. À partir de ces informations qui avaient été données à la séance du 15 novembre 2023, les membres du conseil ont échangé et réfléchi quant à leurs attentes en ce qui concerne les critères à retenir pour l'année prochaine. Plus précisément, les membres du CÉ ont été invités à prendre connaissance du nouveau formulaire en ligne.

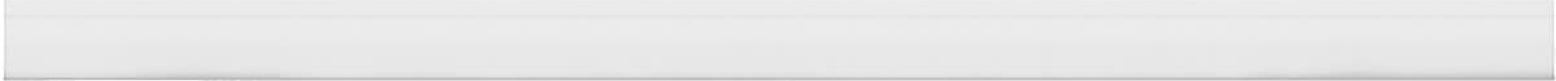
Considérant que le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire conformément à l'article 79.2 de la LIP pour qu'il fasse connaître les critères qu'il souhaite voir pris en considération pour la sélection de la directrice de leur école

Considérant que cette consultation annuelle n'implique pas nécessairement que notre école change de directrice

Considérant que cette consultation annuelle a fait l'objet d'une réflexion importante

En conséquence, sur proposition de Mme Christine Tiann il est résolu à l'unanimité

De faire parvenir au Centre de services scolaire la liste des critères nouvellement déterminés par les membres du conseil d'établissement pour une éventuelle sélection de direction.



The page contains extremely faint, illegible text that appears to be bleed-through from the reverse side of the paper. The text is too light to be accurately transcribed.



7- Points des membres du conseil d'établissement

a) Rapport de la présidente

La présidente s'informe sur les activités parascolaires mises en place dans les écoles pour faire bouger les enfants.

b) Rapport de la déléguée

Il n'y a pas de rapport effectué.

c) Rapport de l'OPP

Mme Chrisitne Tiann informe les membres du conseil que l'organisme de participation des parents ouvrira une friperie-école, le jeudi 29 février, lors de la soirée de rencontres parents-enseignants. Beaucoup d'énergies ont été investies et les membres de l'OPP souhaitent que cet événement soit un succès.

8- Questions diverses

- a) Proposition d'atelier aux parents
- b) Projet d'art murale

9-Adoption de la levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé

En conséquence, sur proposition de Mme Marie-Hélène Abran, il est résolu à l'unanimité;

De lever la séance ordinaire à 18h50.



Guylaine Vallée
Secrétaire



Vanessa Del Signore
Présidente

